



Didier LE GAC  
Député du Finistère  
3<sup>ème</sup> circonscription – Brest Rural  
didier.legac@assemblee-nationale.fr

**M. François BRAUN**  
**Ministère de la Santé**  
**et de la Prévention**  
**14 avenue Duquesne**  
**75700 Paris**

Saint-Renan, le 31 janvier 2023

Monsieur le Ministre,

En tant que représentant de l'Assemblée nationale, je siège au conseil d'administration de l'hôpital Le Jeune de Saint-Renan, sis sur ma circonscription d'élection.

Cet établissement fait partie intégrante d'une communauté hospitalière dépendant du CHRU de Brest. Il a pour vocation d'accueillir une population de proximité en demande de soins ou d'hébergement.

Son champ d'intervention associe une partie sanitaire (hôpital) et une partie médico-sociale (maison de retraite – EHPAD).

Il a été décidé un large projet de travaux pour les activités sanitaires (soins de suite et de réadaptation, addictologie et soins polyvalents) ainsi qu'un projet de travaux pour l'EHPAD (résidence de Kerantous et résidence de Lescao).

Ces deux projets de travaux – comme vous le lirez dans les documents joints à ce courrier – sont étroitement liés et répondent aux missions de cet hôpital : d'une part, une mission de centre hospitalier de proximité récemment labellisé développant de nouvelles activités et de nouvelles collaborations et, d'autre part, une mission d'EHPAD qui doit améliorer, consolider et diversifier son travail d'accompagnement auprès des personnes âgées dépendantes du territoire.

C'est dans cette double optique qu'est programmée une série de travaux d'extension, de réhabilitation et de rénovation des locaux de l'hôpital Le Jeune qui complète l'actuel schéma directeur immobilier de l'établissement.

Est ainsi prévue, pour la partie EHPAD, la rénovation et l'extension de la résidence de Kernatous afin de la rendre conforme aux exigences actuelles en matière d'accueil des patients et des résidents.

../..

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN  
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi

Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS

Retrouvez-moi sur mon blog : [www.didierlegac.bzh](http://www.didierlegac.bzh)



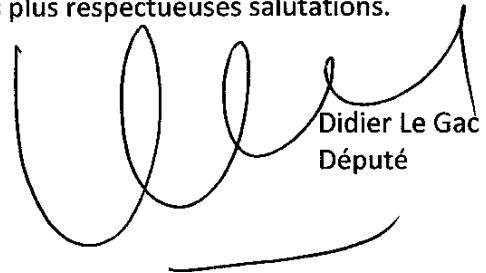
..../..

L'ensemble de ces travaux entendent également répondre aux nécessaires améliorations des conditions de travail et de qualité de vie du personnel de l'établissement.

Évidemment, ces travaux immobiliers importants et nécessaires pour l'établissement hospitalier et, plus largement, pour le bassin de vie de Saint-Renan ont un coût qui s'élève aujourd'hui à 9.902.528 €. La soutenabilité financière de tels travaux est donc conditionnée à un accompagnement financier du conseil départemental mais aussi de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

Au vu des dépenses envisagées et au-delà de ces aides qui concernent l'aspect médico-social de l'établissement, je me permets de me tourner vers vous afin que vos services puissent examiner avec bienveillance, à partir notamment des documents ci-joint, si d'autres subventions seraient envisageables pour aider à la rénovation d'un lieu de santé qui correspond aux attentes de notre population en matière de soins de proximité et d'aide aux personnes âgées dépendantes.

Je me tiens naturellement à votre disposition et à celle de vos équipes pour évoquer ce dossier de vive voix et dans l'attente de nos prochains échanges, je vous prie, Monsieur le Ministre, de bien vouloir accepter l'expression de mes plus respectueuses salutations.



Didier Le Gac  
Député

**PJ : Note Projet de travaux EHPAD du Centre hospitalier de Saint-Renan (3 pp.)**  
**Document issu d'un *powerpoint* présentant les projets immobiliers du Centre hospitalier de Saint-Renan (16 pp.)**